Psychiatrie légale

Mention Psychiatrie légale

Il est créé à l'Université Jean Monnet, un ***Diplôme Interuniversitaire "Psychiatrie Légale"*** *en association avec les universités de Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand.*

Les problèmes médicaux légaux concernent aujourd'hui les praticiens et ceux à venir.

La validation de ce DIU est requise comme critère de sélection sur d'autres DIU plus techniques traitant de l'expertise médico-légale soit en droit soit en médecine.

La formation ouvre une année sur deux.

Prochaine ouverture sur l'année universitaire 2023-2024*.*

Objectifs

Objectifs global de la formation :

Ce diplôme constitue l'une des formations préalables à la demande d'inscription sur la liste des experts psychiatriques et psychologues.

Il concerne également les praticiens dont les domaines d'activité sont en lien avec la justice (praticiens de la santé, travailleurs sociaux, juristes et praticiens du monde).

Objectifs pédagogiques :

> Apporter les aspects spécifiques de la pratique médicolégale de la psychiatrie pour les internes de la spécialité et les psychiatres : responsabilité médicale, prise en charge des sujets sous-main de justice et des victimes.
> Apporter une connaissance sur les aspects juridiques en lien avec cette pratique : droit des personnes et des patients, bases de procédures pénale, interface santé-justice.
> Sensibiliser les professionnels concernés aux aspects médicolégaux de la psychiatrie.

Pour qui ?

Public visé

Sont admis à s'inscrire :

Au titre du Diplôme d'Université :

> Médecins, étudiants inscrits en 3ème cycle d'études médicales, étrangers titulaires d'un Doctorat d'État en Médecine.
> Psychologues (titulaires au minimum d'un master 2).
> Infirmiers diplômés (IDE) dont l'activité est en lien avec l'enseignement.
> Travailleurs sociaux dont l'activité est en lien avec l'enseignement.
> Avocats, Magistrats.

> Étudiants de 3ème cycle des études de droit ou psychologie.

Module en formation non diplômante (DPC) :

Les autres professionnels de la santé, de la justice, du travail social, de la police, qui ne satisfont pas aux conditions énumérées ci-dessus, **après un entretien préalable avec les responsables de l'enseignement.**

Ces auditeurs ne seront pas soumis à l'examen terminal et recevront une attestation de scolarité. Une inscription à un ou plusieurs modules indépendamment du DIU est possible.

Pré-requis

Obligatoires :

Recrutement sur dossier.

Conditions d'admission

Candidature :

Sur dossier de candidature constitué d'un **CV, d'une lettre de motivation et de la copie du dernier diplôme national** obtenu a adresser à fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

Programme

> **Module 1 : "Introduction : Histoire de la psychiatrie légale - bases juridiques et interface psychiatrie-justice".**

Université Lyon 1 - 20 heures

> **Module 2 : "Droits des personnes et droits des patients : soins libres et soins contraints".**

Université Grenoble - 20 heures

> **Module 3 : "Responsabilité et expertises"**

Université Lyon 1 - 20 heures

> **Module 4 : "Violences personnelles et interpersonnelles"**

Université Jean Monnet Saint-Étienne - 21 heures

> **Module 5 : "Victimologie"**

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand - 20 heures

Méthode pédagogique

La formation est dispensée sous forme d'apprentissage par résolution de problèmes (APP) d'e-learning et de cours interactifs.

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Pr. Catherine MASSOUBRE

Saint-Etienne : Pr. C Massoubre

Clermont-Ferrand : Pr PM Llorca

Grenoble : Pr T Bougerol

Lyon : Pr E Poulet - Dr F Meunier

Rémy DUMAS, Responsable Formation Continue en Santé

Calendrier

Début des enseignements : Octobre

Fin des enseignements : Mai

Période d'examen : Juin

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

Formation initiale : Inscription principale : 800 € / Inscription secondaire : 610 €
Formation continue : Financement individuel ou financement par un tiers : 1 100 €

Contact

Contact(s) scolarité

Véronique PATOUILLARD
fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 78 ou 00